



UN DEPARTEMENT SOCIAL AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

- . UNE ORGANISATION TOURNEE VERS LE CLIENT**
- . UNE COMPETENCE AFFIRMEE**
- . UN LARGE DOMAINE D'EXPERIENCE**

La reconnaissance grandissante du facteur humain au sein de l'entreprise place aujourd'hui les questions de droit social au cœur même de sa stratégie. En effet, il n'est point actuellement de projet d'entreprise qui n'intègre la donnée sociale et les règles du droit du travail.

L'approche du département de droit social du Cabinet Latournerie, Wolfrom & Associés s'inscrit dans le cadre plus large du droit des affaires, le département bénéficiant de ce fait d'une connaissance approfondie de l'entreprise.

La performance du département de droit social tient à la réunion des facteurs suivants :

- très bonne connaissance des activités de ses clients et de leurs problèmes avec création d'un véritable partenariat s'inscrivant dans la durée. Le département de droit social peut en conséquence non seulement assurer le suivi de ces activités et leur évolution, mais encore anticiper les besoins de ses clients.

Ainsi à l'écoute de ces derniers, le département de droit social est à même d'assurer la qualité et la rapidité de ses interventions, ce qui permet au surplus d'en réduire le coût ;

- capacité à appréhender en profondeur et concrètement les situations soumises afin d'être à même de développer une analyse juridique pertinente et de fournir des conseils pragmatiques et adaptés.
- collaboration très étroite avec les avocats des autres départements dans la recherche et la mise en œuvre de solutions adaptées à la défense des intérêts des clients ;
- information régulière de ses clients (petits-déjeuners débats, lettres d'information, formations intra entreprises, etc.).



La performance du département de droit social permet ainsi d'assurer :

- disponibilité et réactivité immédiate
 - par une organisation souple permettant une mobilisation sans délai des ressources nécessaires au traitement des dossiers ;
 - par la mise en place d'équipes constituées en fonction des besoins spécifiques de chaque client ;
 - par un comportement actif soucieux des intérêts du client au regard, notamment, des évolutions de la matière.
- prise en compte des contraintes du client (temps, budget, langue, etc.).



Joëlle Hannelais, Avocat au Barreau de Paris, associée,

DEA de Droit International Privé et Droit du Commerce International, Paris II Assas,
Maîtrise en Droit des Affaires et Fiscalité, Paris II Assas,

Joëlle Hannelais dispose d'une expérience générale en matière de droit du travail et de la sécurité sociale et est à même d'apporter plus particulièrement son expertise dans le traitement des aspects sociaux des opérations de restructuration et de cessions d'entreprise, ainsi que sur toutes les questions relatives à la représentation salariale et syndicale dans l'entreprise.

Elle possède au surplus une solide expérience en matière contentieuse, et notamment prud'homale. Les conseils donnés, qui intègrent cette expérience, permettent d'anticiper les contestations susceptibles de naître d'une opération et d'en limiter les conséquences éventuelles.

Membre de l'European Employment Lawyers Association (EELA), de l'American Bar Association (ABA) et de Avosial, Joëlle Hannelais a développé un réseau professionnel international permettant au département de droit social de répondre aux besoins de ses clients à l'étranger.

CONTACT

SELARL Latournerie, Wolfrom & Associés

✉ 164, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Tél. 33.(0)1.56.59.74.74
Fax. : 33.(0)1.56.59.74.75

Département de droit social

✉ **Maître Joëlle Hannelais**
Associée
j.hannelais@latournerie-wolfrom.com
Ligne directe : 33.(0)1.56.59.74.72
Portable : 33.(0)6.87.03.16.88



- ◆ Pour les coordonnées d'un avocat avec lequel le Cabinet se trouve être en relation à l'étranger, contacter le Cabinet

RESTRUCTURATION D'ENTREPRISE

Le département de droit social conseille ses clients sur tous les aspects de droit social entourant les opérations de restructuration, cession d'entreprise ou d'activités, licenciements collectifs pour motif économique, plans sociaux, transferts de personnels. Le département intervient, de façon systématique, sur les aspects sociaux des audits réalisés à l'occasion d'opérations de fusion-acquisition.

Ainsi, le département assiste ses clients dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie adaptée à la réalisation des objectifs souhaités ainsi que dans la présentation des opérations aux instances représentatives du personnel en vue de leur consultation et aux tiers intéressés.

Quelques interventions récentes

- ◆ **Restructuration avec compression de personnel / Restructuration subséquente à une acquisition se traduisant par une fermeture d'établissement**
 - Conseil et assistance de l'entreprise dans le cadre d'un licenciement collectif pour motif économique avec plan de sauvegarde de l'emploi et notamment : élaboration de l'ensemble de la documentation requise, suivi des relations avec les instances représentatives du personnel et avec la DDTEFP.
 - Conseil et assistance de l'entreprise dans le cadre des départs négociés des dirigeants : suivi des négociations et rédaction des protocoles d'accord transactionnels.

- ◆ **Externalisation - Délocalisation**
 - Conseil et assistance d'un réseau d'auditeurs dans le cadre de l'externalisation des fonctions de support au sein d'un GIE et notamment : analyse des modalités juridiques du transfert des personnels afférents, analyse des conséquences de l'opération sur le statut collectif des personnels transférés et sur les instances représentatives du personnel.
 - Conseil et assistance d'une association dans le cadre de la cession d'une partie de son activité : assistance du cédant dans le déroulement de la procédure d'information et de consultation du comité d'entreprise, sur le projet de cession, assistance du cessionnaire dans le transfert des contrats de travail et l'intégration des salariés (225) au sein de l'entreprise repreneuse, assistance du cédant auprès de l'inspection du travail pour l'obtention des autorisations administratives de transfert des salariés protégés et leur intégration au sein des instances représentatives du personnel existantes chez le cessionnaire.



◆ Cessions d'entreprises

Dans le cadre de la cession de l'activité clientèle de particuliers entre deux établissements bancaires, analyse des modalités juridiques du transfert des personnels dédiés à l'activité cédée et des risques afférents ; mise en œuvre du transfert.

Publications

- Externalisation : « *Le transfert conventionnel nécessite l'accord des salariés* », Le Monde Informatique, Avis d'expert, n° 1055 du 28 janvier 2005, Joëlle Hannelais.
- « *Les risques juridiques de l'externalisation* », Les Echos du 18 avril 2005, Joëlle Hannelais, Kim Campion.
- Externalisation : « *Des responsabilités partagées par le donneur d'ordres* », Le Monde Informatique, Avis d'expert, n° 1069 du 6 mai 2005, Joëlle Hannelais.
- « *L'externalisation : un outil de gestion de l'entreprise à manier avec précaution* », Jurisprudence Sociale Lamy, n° 171 du 5 juillet 2005, Joëlle Hannelais et Kim Campion.
- Externalisation : « *Faire valoir l'importance de la communication* », Le Monde Informatique, Avis d'Expert, n° 1081 du 9 septembre 2005, Joëlle Hannelais.
- Externalisation : « *Le comité d'entreprise peut-il s'y opposer ?* » Le journal du Net RH, 6 février 2008, Joëlle Hannelais.



Séminaires, Colloques et Formations

- « *Réussir une opération d'externalisation* », intervention du 6 octobre 2005 pour le compte de Liaisons Sociales, Joëlle Hannelais et Kim Campion.
- « *Transfert de personnel, externalisation. L'article L. 122-12 est-il condamné ?* », interventions des 23 juin, 4 octobre et 22 novembre 2005 pour le compte des Matinées-Débats organisées par la Lettre des Juristes d'Affaires, Joëlle Hannelais.
- « *Transfert de personnel, externalisation, fusions...Les subtilités de l'article L.122-12* », intervention du 8 mars 2007 pour le compte des Rendez-vous Lamy de l'actualité, Joëlle Hannelais.

UN LARGE DOMAINE D'EXPERIENCE

REPRESENTATION DU PERSONNEL

Le département de droit social conseille et assiste ses clients :

- dans la mise en place des institutions représentatives du personnel, y compris dans le cadre d'unités économiques et sociales (UES), et dans le fonctionnement de ces institutions (procédures d'information et de consultation, expertises, procédures d'alerte, examen annuel des comptes, etc.) ;
- lors de situations de crises telles que grèves, lock-out, etc. et dans leurs relations avec les syndicats ;
- lors de la négociation d'accords collectifs (accords d'entreprise, accords portant sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, révision de tels accords, etc.) ;
- sur toutes les questions concernant le statut des salariés protégés.



Quelques interventions récentes

◆ **Reconnaissance d'une Unité Economique et Sociale**

- Rédaction et présentation d'une requête devant le Tribunal d'Instance compétent aux fins de reconnaissance d'une UES nécessaire à la mise en place d'un accord de participation des salariés aux résultats de l'entreprise.
- Rédaction d'un protocole d'accord aux fins de mise en place conventionnelle d'une UES et du protocole préélectoral y afférent ; conséquences de cette mise en place sur les statuts collectifs en vigueur au sein des sociétés relevant de l'UES (harmonisation de ces statuts, notamment en matière de durée du travail).

◆ **Renégociation d'un accord d'entreprise portant réduction et aménagement du temps de travail**

Examen des modalités de remise en cause de l'accord initial (révision ou dénonciation) ; Mise en œuvre et suivi de la procédure de révision de l'accord (accord de méthode, information-consultation du comité d'entreprise, du CHSCT et élaboration de la documentation afférente) ; Rédaction d'un nouvel accord.

◆ **Conflit collectif de travail**

Gestion d'une situation de crise avec des représentants du syndicat général du livre CGT à la suite de sanctions disciplinaires infligées à des délégués syndicaux impliqués dans une altercation ; Assistance de la société dans la mise en œuvre de ces sanctions disciplinaires.

Défense de l'employeur devant le Conseil de prud'hommes dans le cadre d'une trentaine de demandes en rappel d'heures supplémentaires avec conséquences y afférentes, initiées par les salariés de l'entreprise sous l'égide des syndicats.

REGLEMENTATION DU TRAVAIL ET TRAITEMENT D'INFORMATIONS NOMINATIVES

Le département de droit social conseille et assiste ses clients sur toutes les questions suivantes :

- hygiène et sécurité ;
- responsabilité de l'employeur : délit d'entrave, discrimination, durée du travail, accidents du travail, etc. ;
- surveillance des salariés : utilisation des technologies de l'information, rédaction de chartes internet, démarches auprès de la CNIL liées aux fichiers d'informations nominatives, etc.

Quelques interventions récentes

◆ Hygiène et sécurité

Conseil et assistance d'un dirigeant attrait devant le tribunal correctionnel du chef d'homicide involontaire et infractions à la législation sur l'hygiène et la sécurité, en suite d'un accident du travail ayant entraîné le décès d'un salarié.

◆ Entrave

Défense devant le Tribunal correctionnel du Président d'un établissement financier, en sa qualité de Président du comité d'entreprise, et de la société elle-même, en sa qualité de civilement responsable.

Dans ce cadre, élaboration de l'argumentation en réponse aux deux délits reprochés et constitués par (i) un défaut d'information et de consultation préalablement à l'information directe des salariés sur le projet soumis à consultation et (ii) un refus de convocation d'une réunion exceptionnelle du comité réclamée à la majorité de ses membres.

En parallèle, assistance de la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du déroulement de la procédure d'information et de consultation du comité d'entreprise sur le projet concerné.

◆ Surveillance des salariés

- Elaboration d'une charte informatique au sein d'une UES visant à (i) sensibiliser l'ensemble des utilisateurs aux problèmes de sécurité, (ii) les informer de leurs droits et devoirs en matière d'accès et d'utilisation du système d'information et à (iii) porter à leur connaissance les moyens utilisés pour assurer le contrôle de l'accès et de l'utilisation de ce système.



- Assistance d'une entreprise dans le cadre du licenciement d'un salarié pour utilisation du matériel informatique à des fins étrangères à l'activité professionnelle ; mise en œuvre préalable des moyens propres à constituer les preuves de cette utilisation non conforme (demande d'autorisation judiciaire aux fins d'effectuer les constatations nécessaires).
- Conseil d'une entreprise au titre de l'examen de la validité au regard du droit du travail des dispositions contenues dans une charte définissant la « politique de sécurité et les règles d'usage des outils informatiques ».

Publications



- « *Le comité d'entreprise ne peut s'opposer au droit du chef d'entreprise d'informer directement les salariés* », Jurisprudence Sociale Lamy, n° 147 du 8 juin 2004, Joëlle Hannelais.
- « *Syndicats : la diffusion d'e-tracts doit être autorisée par l'employeur ou négociée par accord* », magazine Medef en Ile-de-France, mai-juin 2005, Joëlle Hannelais.
- « *Egalité salariale : principes et actualité* », Jurisprudence Sociale Lamy, n° 173 du 2 septembre 2005, Joëlle Hannelais.
- « *Sarbanes-Oxley's Whistleblower Provisions vs. French Data Privacy Principles: an update* », ABA Section of Labor and Employment Law International Committee Newsletter, décembre 2005, Joëlle Hannelais.
- « *Working Time continues to increase Despite 2000 law* », ABA Section of Labour and Employment Law International Committee Newsletter, février 2006, Joëlle Hannelais et Kim Campion.
- « *Gender Equality directive scheduled to move forward* », ABA Section of Labor and Employment Law International Committee Newsletter, avril 2006, Joëlle Hannelais et Kim Campion.
- « *Equal pay for women mandated in new law* », ABA Section of Labor and Employment Law International Committee Newsletter, avril 2006, Joëlle Hannelais et Kim Campion.
- « *Le CNIL face aux dispositifs d'alerte éthique* », Jurisprudence Sociale Lamy, n° 190 du 30 mai 2006, Joëlle Hannelais et Marie-Emilie Brunel
- « *Report recommends reform of French Union System* », ABA Section of Labor and Employment Law International Committee Newsletter, mai 2006, Joëlle Hannelais et Marie-Emilie Brunel

Séminaires, Colloques et Formations

- « *Utilisation des NTIC dans l'entreprise : risques et enjeux pour la gestion des ressources humaines* », intervention intra entreprise du 8 avril 2005 pour le compte de Lamy Formation, Joëlle Hannelais et Sophie Letierce.
- « *Mise en place du Whistleblowing : Dispositif d'alerte, être efficace et rester conforme* » intervention du 4 avril 2007 pour le compte de Development Institute International, Joëlle Hannelais et Marie-Emilie Brunel.

UN LARGE DOMAINE D'EXPERIENCE

AUTRES

◆ **Relations individuelles de travail**

Le département de droit social assiste et conseille ses clients :

- dans la rédaction des contrats de travail, le département élaborant aussi bien des contrats types adaptés aux besoins de ses clients sur certains aspects, tels que clause de non-concurrence ou droits de propriété intellectuelle, que des contrats spécifiques, notamment en cas de détachement à l'étranger.
- en matière de rupture de contrats de travail (en ce compris les salariés protégés) : préparation et mise en œuvre de licenciements, négociation et rédaction de protocoles transactionnels, demandes d'autorisation de licenciement des salariés protégés et assistance de l'employeur devant l'Administration du travail etc. ;
- en matière de droit disciplinaire : avertissements, mises à pied et procédures afférentes, etc. ;
- en matière de harcèlement moral et sexuel.

◆ **Statut des cadres et dirigeants d'entreprise**

Le département de droit social apporte des solutions plus particulièrement adaptées aux questions intéressant les cadres et dirigeants, telles que le cumul de leur contrat de travail avec un mandat social, les modalités de leur rémunération (primes, stock options, etc.), leur protection sociale.



Nous assistons nos clients dans la négociation et la rédaction des documents entourant la rupture des contrats.

◆ **Intéressement et participation des salariés, épargne salariale, systèmes de rémunération différée**

Le département de droit social rédige des accords d'intéressement ou de participation et conseille ses clients sur les questions relatives à l'épargne salariale et plus largement sur les différents modes de rémunération différée propres à fidéliser les salariés de l'entreprise.

◆ **Protection et sécurité sociale, retraite et prévoyance**

Le département de droit social assiste et conseille ses clients dans ces matières aussi bien en droit interne que sur le plan international (Règlement Communautaire, Traités internationaux, situation en l'absence de traité).

Quelques interventions récentes

Modification du régime de retraite supplémentaire à prestations définies en vigueur au sein d'une entreprise industrielle, filiale d'un groupe anglo-néerlandais, et dans ce cadre, examen des modalités de sortie d'une IRS, des régimes de substitution envisageables en matière de retraite et prévoyance (environ 400 salariés concernés);

Assistance à l'expatriation d'un cadre dirigeant en vue de la mise en place d'une couverture sociale et assurantielle, pour lui-même et sa famille, au regard de ses contraintes personnelles spécifiques et des risques attachés à l'exécution à l'étranger de sa mission

◆ Immigration

Le département de droit social assiste ses clients aux fins d'obtention en faveur de leurs salariés de permis de travail et de titre de séjour, en France comme à l'étranger, avec l'assistance des avocats avec lesquels le Cabinet est en relation à l'étranger.

Quelques interventions récentes

Conseil et assistance d'une société spécialisée dans le développement de jeux sur internet dans le suivi de la procédure d'introduction en France d'un salarié de nationalité américaine recruté à raison de la qualité de son diplôme d'ingénieur - informaticien.

Publications

- « *Loi Fabius : L'épargne salariale sous le contrôle des syndicats ?* », Banque Magazine, n° 638 de juillet-août 2002, Joëlle Hannelais.
- « *La réglementation de l'épargne salariale un an après la loi Fabius* », Banque & Droit, n° 86 de novembre-décembre 2002, Joëlle Hannelais et Frank Martin Laprade.
- « *Transaction : les salariés contre-attaquent* », Jurisprudence Sociale Lamy, n° 153 du 12 octobre 2004, Joëlle Hannelais et Sophie Letierce.
- « *Sexual harassment law in France* », International Journal of Discrimination and the Law (AB Academic Publishers), Vol. 7, N° 1-4, 2005, Joëlle Hannelais et Thierry Gillot.
- Télétravail : « *Le contenu du contrat de travail revêt une importance particulière* », Le Monde Informatique, Avis d'expert, n° 1067 du 22 avril 2005, Joëlle Hannelais.
- « *Dismissal based on age is nullified* », ABA Section of Labor and Employment Law International Committee Newsletter Janvier 2007, Joëlle Hannelais et Marie-Emilie Brunel.



Séminaires, Colloques et Formations

- « *Intégrer le droit du travail dans votre management* », intervention intra entreprise pour le compte de Lamy Formation, Joëlle Hannelais et Sophie Letierce.
- « *Rédiger ses contrats de travail en tenant compte des évolutions récentes* », intervention du 17 juin 2004 pour le compte du CER 92, Joëlle Hannelais et Sophie Letierce.
- « *Les clauses sensibles du contrat de travail* », petit-déjeuner débat organisé par le Cabinet le 17 novembre 2004, Joëlle Hannelais et Sophie Letierce.
- « *CDD et intérim : maîtriser le recours aux contrats de travail précaires* », intervention des 22 et 23 juin 2006 pour le compte de Lamy Formation, Joëlle Hannelais et Marie-Emilie Brunel.
- Loi sur l'égalité salariale, risque de discriminations : Peut-on encore individualiser les rémunération ? » Intervention du 10 novembre 2006 pour le compte de Lamy, Joëlle Hannelais et Marie-Emilie Brunel.
- « *Evaluation des salariés, un outil de prévention dans les relations internes de l'entreprise : risques et enjeux* » intervention du 24 janvier 2008 pour le compte du Medef 92 Nord, Joëlle Hannelais et Marie-Emilie Brunel.
- « *Egalité de traitement : comment limiter les risques ?* », intervention du 17 juin 2008 pour le compte de Liaisons Sociales, Joëlle Hannelais.

UN LARGE DOMAINE D'EXPERIENCE

SOUS-TRAITANCE - PRET DE MAIN-D'ŒUVRE

Le département de droit social conseille ses clients dans la rédaction des contrats de prestations de service, de sous-traitance et des conventions de prêt de main-d'œuvre, aussi bien sur le plan interne qu'à l'international.

Quelques interventions récentes

◆ **Sous-traitance internationale**

Conseil et assistance des filiales françaises d'un groupe international sur l'élaboration de leur contrat type de sous-traitance dans le cadre de prestations de services intra et extra-communautaires.



◆ **Sous-traitance issue d'une opération d'externalisation**

Conseil et assistance d'un groupe français de transports et logistique sur la sécurisation de ses prestations de sous-traitance post externalisation.



Séminaires, Colloques et Formations

- « *Sous-traitance, externalisation, prêt de main d'œuvre illicite, marchandage, où sont les limites et quelles sont-elles ?* », intervention du 27 janvier 2005 pour le compte du Medef Hauts-de-Seine, Joëlle Hannelais et Kim Campion.
- « *Les clefs d'une sous-traitance réussie* », intervention du 17 mars 2005 pour le compte du CER 92, Joëlle Hannelais et Kim Campion.